AGENCE PUBLIQUE POUR L'IMMOBILIER DE LA JUSTICE

NUMERO DE MARCHE : - - - - -

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE n°
dans le cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique, administrative et financière pour la construction de l'extension du tribunal judiciaire de Bobigny (93)

A - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante)

☐ **INITIAL**

☐ un document annexé à l'offre du soumissionnaire

OU

☐ un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement en cours d'exécution du marché

☐ **MODIFICATIF**

☐ un acte spécial modificatif **; il annule et remplace l'acte spécial en date du)**

B - Identification de l'acheteur

Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ),
67 avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
agissant au nom et pour le compte du ministère de la Justice

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Secrétaire général de l'APIJ

C - Objet du marché public

Assistance à maîtrise d'ouvrage technique, administrative et financière pour la construction de l'extension du tribunal judiciaire de Bobigny (93)

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

- **Coordonnées**

Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

- **Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement** *(entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.)* **:**

- **En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :**

- **Membre du groupement recourant à la sous-traitance :**

E - Identification du sous-traitant

- **Coordonnées**

*Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'établissement) adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro **SIRET**.*

- **Forme juridique**

(entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- **Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises.**

- **Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant**

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

☐ NON ☐ OUI

F - Nature des prestations sous-traitées

Nature des prestations sous-traitées :

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel *(à compléter le cas échéant)* :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) : ……

La durée du traitement est : ……

La nature des opérations réalisées sur les données est : ……

La ou les finalité(s) du traitement sont : ……

Les données à caractère personnel traitées sont : ……

Les catégories de personnes concernées sont : ……

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

☐ le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

☐ le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

G - Prix des prestations sous-traitées

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du 2 *nonies* de l'article 283 du code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) :
- Montant hors TVA :

Modalités de variation des prix :

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du code de la commande publique)* :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☐ OUI

H - Conditions de paiement

- **Compte à créditer :**

IBAN :

BIC :

COLLER LE RIB

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON ☐ OUI

I – Durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois

(*Nota : Si la durée indiquée dans le contrat de sous-traitance ne correspond pas à un nombre entier, arrondir au nombre entier supérieur. Ex : 20 jours = 1 mois, 1 mois et 2 semaines = 2 mois, etc.*)

La durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois est de :

J - Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant déclare présenter les capacités nécessaires à l'exécution des prestations sous-traitées et produit à cet effet :
(Cocher la case correspondante.)

☐ le formulaire DC2.

☐ les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

K - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure

K1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) :

a) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141- 10 du code de la commande publique ;

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante : ☐

Le sous-traitant certifie que les renseignements fournis, le cas échéant, en annexe du présent document sont exacts.

L - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

☐ **1ère hypothèse : l*a présente déclaration/le présente acte spécial* de sous-traitance constitue un acte spécial initial**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues aux articles R.2193-11 à R.2193-16 du code de la commande publique, car :

☐ L'exemplaire unique n'a pas été délivré[1]

OU en produisant en annexe du présent document :

☐ L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

☐ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances ;

☐ **2ème hypothèse : *la présente déclaration/le présent acte spécial* de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif**

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues aux articles R2193-11, R2193-12 R2193-14 à R2193-16 relatif au Code de la Commande Publique, car :

☐ L'exemplaire unique n'a pas été délivré.

OU en produisant en annexe du présent document :

☐ L'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité qui lui a été délivré

OU

[1] **Le soumissionnaire n'en dispose pas puisque le présent acte est remis dans le cadre de son offre OU le titulaire n'en a jamais fait la demande**

☐ Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché justifiant soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

M - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

En cas de groupement, l'acte spécial doit être signé par le mandataire ainsi que le cotraitant recourant à la sous-traitance dans l'hypothèse où le cotraitant n'a pas donné mandat au mandataire.

A , le

Le sous-traitant :

A , le

Le soumissionnaire ou le titulaire (mandataire) :

A , le

Le cotraitant (le cas échéant) :

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant de l'acheteur :

N - Notification de l'acte spécial au titulaire.

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial

A , le

Le mandataire

Une copie de l'acte spécial est envoyée au sous-traitant et le cas échéant au cotraitant recourant à la sous-traitance.